

INITIATIVES POUR LA GESTION DE L'EAU

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU PROPRIÉTAIRES N'HABITANT PAS À GLAND

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à	Zone réservée à l'Administration
Titulaire du compte:	
Nom de l'institution bancaire et adresse:	
Numéro IBAN:	
Planning des travaux	
Date début des travaux:	
Date mise en service:	
Coût des travaux: CHF	

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1):	<input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:

Caractéristiques de l'installation	
Usage des eaux récupérées :	
<input type="checkbox"/> Arrosage <input type="checkbox"/> Nettoyage <input type="checkbox"/> WC <input type="checkbox"/> Lave-linge <input type="checkbox"/> Autres:	
Localisation des cuves:	<input type="checkbox"/> Enterrée <input type="checkbox"/> Hors sol <input type="checkbox"/> En intérieur
Fabricant des cuves:	Désignation du modèle:
Volume total de stockage:	m ³
Longueur du réseau d'eau intérieur (le cas échéant):	m
<input type="checkbox"/> Nouvelle installation	<input type="checkbox"/> Remplacement d'une installation existante

Documents à joindre à la demande	
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, plan et descriptif de l'installation	

Documents à transmettre pour le versement de la subvention	
<input type="checkbox"/> Copie des factures nominatives acquittées des travaux ou des équipements	
<input type="checkbox"/> Photographies de l'installation	

Conditions d'octroi	
<p>Initiatives pour la gestion de l'eau (récupération d'eau de pluie, réemploi de l'eau grise, adaptation paysagère en adéquation avec la ville éponge : 30% du coût, plafonné à CHF 500.-)</p> <p>Système de récupération des eaux pluviales, avec réseau de distribution intérieur : 30% du coût, plafonné à CHF 2'000.-</p> <p>Désimperméabilisation de surfaces imperméables : CHF 50.-/m², plafonné à CHF 2000.-</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Action réalisée sur le territoire communal. • La liste n'est pas exhaustive. L'Office du développement durable peut être consulté en amont. • Offre valide jusqu'au 31 décembre 2026. • Limité à une demande par personne par année.
Procédure	
<ul style="list-style-type: none"> • La demande est à adresser à l'Office du développement durable au plus tard le 31 décembre 2026. <p>Office du développement durable Secrétariat Municipal Grand'Rue 38 1196 Gland</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur. • La Ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention. • En cas d'octroi, la subvention est promise pour une année. • Une fois l'installation achevée et dans les deux mois suivant sa réalisation, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention. • La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis. 	<p>Tél: 022 354 55 50 e-mail: durable@gland.ch</p>

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans le règlement d'utilisation du fonds communal pour le développement durable.

Lieu et date:

Signature du propriétaire
du bâtiment/de l'installation
(ou son représentant/administrateur):